
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LES SIEGES

SEANCE DU 28 mai 2024

CONVOCATION DU 24 mai 2024

PROCÈS VERBAL

À la suite de la démission de Monsieur Antoine BARBIRATI en tant que Maire et conseiller municipal en date du 22 mai 2024, Monsieur Hervé MARANDEL en tant que 1^{er} adjoint assure son remplacement jusqu'à l'élection du prochain maire.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du conseil de la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MARANDEL Hervé, pour le Maire empêché.

Sont présents : Mme HARDY Marie-Line, M. GOURREAU Fabrice, maire-adjoint, M. CHEVALIER Philippe, M. CALLEWAERT Anthony, Mme CANESTRARO Jocelyne, M. BUIS François, M. FONTAINE Raymond, M. BOURNONVILLE Gérald, conseillers.

Formant la majorité des membres en exercice

M. CALLEWAERT est élu secrétaire de séance.

L'ordre du jour étant le suivant :

- * Approbation du procès-verbal en date du 16 avril 2024,
- * Aménagements de sécurité délibération acceptant l'estimatif et sollicitant une subvention dans le cadre des « amendes de police »,
- * Décision modificative N°1,
- * Vente du car scolaire aux enchères,
- * Subvention Collège St Loup,
- * Questions diverses.

Ouverture de la séance à 18 heures 30.

*** Approbation du procès-verbal en date du 16 avril 2024**

Le procès-verbal de la réunion du 16 avril 2024 a été approuvé à l'unanimité.

2024-32. **Aménagements de sécurité délibération acceptant l'estimatif et sollicitant une subvention dans le cadre des « amendes de police »**

7.10 – Divers

Monsieur MARANDEL présente au conseil municipal le projet de sécurité routière d'aménagement avec les montants estimatifs détaillés par l'ATD, pour le **dossier n°1** le montant estimé est de **46 705,00 €HT**, pour le **dossier n°2** le montant estimé est de **45 110,00 €HT**.

Les montants estimés font l'objet d'une demande de contribution financière de la part du Conseil Départemental de l'Yonne au titre des amendes de police, pour des travaux destinés à améliorer la sécurité routière.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à 8 pour et 1 blanc :

- **D'ACCEPTER** les montants estimés, soit **46 705,00 €HT** pour le dossier n°1 et **45 110,00 €HT** pour le dossier n°2.
- **SOLLICITER** une subvention au Conseil Départemental de l'Yonne au titre des « amende de police » selon les plans de financements en annexe.
- **D'AUTORISER** le maire à signer tous les documents nécessaires.

2024-33. **Décision modificative N°1**

7.1.2 - Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Monsieur MARANDEL explique qu'une décision modificative est nécessaire pour régulariser le dépassement de 701€ au compte 014, pour ce faire 701 ont été pris du compte 61521/011 est mis sur le compte 73952/014

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la décision modificative.
- **D'AUTORISER** le maire à signer tous les documents nécessaires.

2024-34. **Vente du car scolaire aux enchères**

7.10 – Divers

Monsieur MARANDEL explique qu'il serait intéressant de revendre le car scolaire vu sa vétusté et le fait qu'il ne sera plus utilisé, le conseil municipal propose de mettre le car scolaire aux enchères sur le site Agorastore.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le maire à mettre le car scolaire en vente aux enchères sur le site Agorastore.
- **D'AUTORISER** le maire à signer tous les documents nécessaires pour finaliser la vente.

2024-35. Subvention collège St Loup**7.10 – Divers**

Monsieur MARANDEL explique que le collège st Loup, où va un élève résident dans la commune, souhaite faire un séjour ski et découverte et sollicite une subvention afin de réduire les frais pour ce séjour.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DE DONNER** 25 € de subvention.
- **DE CHARGER** le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

***Questions diverses :**

- **Embauche saisonnier** : Afin d'épauler Philippe dans ses tâches de la commune, nous nous renseignons auprès de la préfecture et examinons la candidature reçue.

- **Boulangerie** : M. MARANDEL a pris contact avec la préfecture afin d'obtenir des éléments pour lancer une procédure.

- **Camion pizza** : M. MARANDEL donne lecture du mail concernant l'installation d'un camion pizza sur la place, reste encore à établir le meilleur jour, le samedi semble être apprécié par le conseil.

- **Renouée du Japon** : Espèce invasive vue dans le bois des Sièges, voir comment s'en débarrasser

- **Boucherie** : Monsieur MARANDEL doit prendre contact et voir quand les locaux peuvent être libérés.

- **Fête des voisins** : Elle aura lieu le 31 mai 2024, en cas de mauvais temps, nous pourrions nous installer sous le préau avec des barnums.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15.